- Rechercher l'avis médical d'un vétérinaire concernant l'action et les effets secondaires des médicaments et produits administrés aux chevaux sous vos soins.

QUESTION D'INTÉGRITÉ

Une publication de la Commission des courses de l'Ontario, l'organisme provincial qui administre, dirige et contrôle les courses de chevaux de tous genres dans la province de l'Ontario.

Lynda Tanaka	*Présidente*
Berbard Brennan DMV	*Membre*
Jane Garthson	*Membre*
David Gorman	*Membre*
George S. Kelly	*Membre*
Brenda Walker	*Membre*
John Blakney	*Directeur exécutif et PDG*
Terry Stone	*Directeur, Courses*
Bill Fines	*Superviseur* *Courses de chevaux de race Standardbred*
Bill Hicks, Brent Stone	*Superviseurs adjoints* *Courses de chevaux de race Standardbred*
Ed Hall	*Superviseur* *Courses de chevaux de race Thoroughbred*
Greg Fernandes	*Directeur* *Finances et administration*
Rob McKinney	*Directeur , Enquêtes*
Wendy Hoogeveen	*Gestionnaire,* *Services d'information*
Rob Roy	*Gérant, Administration*
Bruce Duncan DMV	*Superviseur* *Vétérinaires des chevaux de race Standardbred de la Commission*
Maureen Harquail	*Conseillère juridique principale*

Question d'intégrité

Renseigner le grand public et les clients de la Commission des courses de l'Ontario sur les questions afférentes à la réglementation

Automne 2006

Le bien-être du cheval

Contrôle des médicaments administrés :
Bon pour le cheval. Vital pour la communauté des courses de chevaux.
Là pour rester.

La Commission des courses de l'Ontario (CCO) reconnaît que la santé et le bien-être du cheval sont la préoccupation prépondérante de la communauté des courses.

Elle reconnaît également que la croissance et la vitalité futures de l'industrie dépendent du travail collectif de tous les membres de l'industrie pour une croissance d'avenir, et pour le maintien de l'intégrité.

« L'intégrité du sport est la clé de son succès, » dit John Blakney, directeur exécutif de la CCO. « L'avenir repose sur tous les amateurs de courses, aussi bien que sur le grand public, ayant pleine et entière confiance en l'équité de l'expérience en course.

Tous et chacun dans la communauté porte sa part de responsabilité dans « l'ajout de valeur » à cette expérience. »

Par exemple, les efforts de tests et de réglementation mis de l'avant par la CCO pour « *ajouter de la valeur* » au produit, contribuent à fournir un endroit juste et équitable pour les professionnels du cheval afin qu'ils puissent faire courir leurs chevaux pour de bonnes bourses et, très certainement, pour les parieurs.

L'industrie des courses en Ontario est l'un des sports les plus ouvert, étroitement surveillé et des plus réglementé au pays. Malheureusement, l'usage de drogues illicites et non thérapeutiques, par un petit nombre d'individus, ne cesse de croître.

Il souligne que la CCO – avec le soutien de l'industrie – pose des gestes concrets pour mettre fin à ces pratiques inéquitables.

« La majorité des détenteurs de licence de la communauté des courses de chevaux dirigent leur entreprise et prennent soin de leurs chevaux avec professionnalisme et en conformité avec les règlements. En plus des nouveaux et vigilants programmes et tests, nous croyons qu'un bon programme de contrôle des médicaments jouera un rôle clé dans le maintien de l'esprit sportif, ce, de concert avec l'appui de tous ceux impliqués dans l'industrie des courses. »

Groupe de travail sur le contrôle des médicaments équins

En juin de cette année, sous l'impulsion des tendances et des inquiétudes de l'industrie, un groupe de travail a été mis sur pied pour lutter contre ces pratiques inéquitables et illégales. « J'avais l'intime conviction qu'il était important d'obtenir les suggestions et les conseils de l'industrie, » au dire du directeur exécutif. Il mentionne qu'un groupe consultatif s'appliquera à examiner les politiques et les normes, et contribuera à identifier les endroits où des actions sont nécessaires, en s'assurant de la disponibilité des ressources.

« Je suis reconnaissant à ces individus clés, recroisant les propriétaires, hommes de chevaux, vétérinaires, chercheurs et hippodromes, d'avoir accepté de remplir ces fonctions. » Ces gens qui composent ce groupe comprennent : Marv Chantler, Conrad Cohen, Dr Moira Gunn, DMV, David Liston, Hugh Mitchell, Jim Whelan et David Willmot.

EN QUOI CONSISTE LE CONTRÔLE DES MÉDICAMENTS EXACTEMENT?

En termes simples, le contrôle des médicaments signifie l'utilisation exclusive de médicaments ou produits médicamenteux ajoutant une « plus value » thérapeutique au cheval. Si utilisés avant une course, ces médicaments ne doivent pas masquer un problème de santé sous-jacent, causer un test anti-dopage positif ou miner le processus de contrôle.

Cela signifie également que :

- la médication thérapeutique fait partie intégrante du maintien de la santé du cheval; c'est contraire à l'éthique que d'administrer des drogues non thérapeutiques à un cheval en tout temps;
- l'administration de médicaments ou produits n'ayant pas fait l'objet d'une ordonnance, pourrait très bien être nocif pour le;
- les médicaments ou produits ne portant aucune étiquette, ou dont l'étiquette apparaît douteuse (p. ex., une étiquette de fabrication domestique), ou ne comportant pas de nom de fabricant, ne doivent jamais être utilisés;
- les médicaments ou produits offerts à prix fort réduits devraient être utilisés avec prudence puisqu'ils pourraient être périmés ou même être des imitations.

RECHERCHE SUR LES BLESSURES CHEZ LES CHEVAUX DE COURSE

Analyse des fractures de l'os canon chez les 2 et 3 ans

Les chercheurs de l'*University of Guelph* sont à compléter un projet de recherche majeur visant à analyser les chevaux figurant au Registre des morts de la CCO et ayant souffert de blessures invalidantes. Le Dr Antonio Cruz et son équipe de recherche ont réalisé une étude exhaustive des principales articulations de ces chevaux mais compte tenu des contraintes de temps et d'espace – se sont concentrés sur l'os canon et le boulet.

Ce premier rapport de recherche traite seulement des thoroughbred (l'information concernant les standardbred devrait nous parvenir sous peu). Mais leurs constatations sont assez frappantes : 41 % des chevaux thoroughbred ont des dommages tellement significatifs aux os sous-chondraux qu'ils risquent de s'infliger des blessures invalidantes. L'os sous-chondral se situe immédiatement sous le cartilage de l'articulation.

Les chercheurs ont aussi découvert que 40 % des chevaux souffraient de maladie à l'articulation du boulet nécessitant une intervention afin de permettre au cheval de courir.

Recherche sur les fractures chez les chevaux de course

Pour réaliser cette étude, les chercheurs ont effectué trois analyses différentes sur les os en cause :

Analyse qualitative à l'ultrason (AQU) – c'est une évaluation non invasive de la qualité de l'os, déterminée par la mesure de la vitesse du son le long de l'extérieur de l'os canon. En clair, la vitesse du son est plus rapide dans les os normalement développés et diminue au fur et à mesure que l'os devient plus poreux et désorganisé.

Thermographie micro-informatique (Micro-CT micro-computerized thermography) – La thermographie micro-informatique est un appareil de radiographie 3D capable de voir à la minute même, les structures de l'os.

Dissection et documentation – de la pathologie de toutes les articulations principales de ces cas.

La technique **AQU** pourrait être utilisée comme moyen d'identifier les chevaux à risque. Elle peut être pratiquée sur des chevaux debout, sans sédatif, et dure environ une minute par site examiné. Les chevaux plus nerveux peuvent nécessiter un léger sédatif.

Les résultats concernant les standardbred seront divulgués aussitôt qu'ils seront disponibles. De même, le reste de l'étude porte sur des données préexistantes chez ces cas, telle l'intensité dans les exercices, la vitesse et la fréquence des entraînements (avant la blessure), l'âge, le sexe et les conditions de piste.

Pour plus de renseignements concernant cette étude, veuillez contacter **Dr Antonio Cruz**, Ontario Veterinary College, University of Guelph, Guelph, ON, N1G 2W1, 519-823-8840.

Mot de la présidente

« Fière d'avoir été votre présidente »

Voici ma dernière occasion de m'adresser à vous en tant que présidente. Je suis très fière d'avoir fait partie d'un organisme soucieux de servir les intérêts du public et de l'industrie de façon efficace et avec professionnalisme, et ce, à tous les niveaux. Que réserve l'avenir à la Commission et à l'industrie des courses de chevaux?

Ceux qui me connaissent, savent que j'ai des points de vue passionnés. J'aimerais vous laisser avec un commentaire sur deux de ces points de vue.

Premièrement, la Commission se doit d'être réceptive au changement et faire en sorte qu'il arrive. Elle doit être capable de se changer et de modifier les règles et programmes dont elle est responsable, et ce, rapidement.

Mais elle ne peut agir de façon indépendante. La Commission a besoin du soutien de l'industrie pour faire que ces changements soient implantés de façon positive.

Il y a des gens qui préfèrent les solutions simples en disant « la Commission devrait tout simplement aller de l'avant et… ». La difficulté, c'est que cette attitude d'aller simplement de l'avant, fâche généralement quelqu'un de l'industrie qui essaiera de bloquer ce changement ou distraira tout le monde avec des plaintes à l'effet que la Commission agit unilatéralement. Il y en a aussi qui s'opposent à tout changement venant de la Commission. Mais ce n'est pas la solution.

Un exemple de changement nécessaire, fera l'objet de mon deuxième commentaire. Je crois qu'il faut apporter des changements dans les divisions de l'OSS pour les deux ans. Je suis allée aux hippodromes pour voir ces courses. Il se passe trop de blessures et les amateurs n'aiment pas cela. Vous pouvez les entendre alors qu'ils regardent les courses et vous le constatez dans les paris.

Quelle est la solution? Des courses plus longues ou plus courtes? Des temps de qualification plus courts? Plus de courses de qualification? Moins de chevaux? Commencer les courses plus tard dans l'année? Simplement retirer les courses pour les deux ans des programmes de l'OSS? Avec le soutien et les suggestions de l'industrie, la Commission doit agir de façon opportune. Et catégorique, avant que les amateurs déçus s'en désintéressent en permanence.

Bien que ne pouvant plus jouer un rôle actif, je demeurerai une fan avide et saurai me faire entendre en tant qu'amateur de courses de chevaux.

En dernier lieu, permettez-moi d'ajouter qu'il n'a jamais été facile d'être le régulateur. C'est exigeant, et dynamisant, faut-il en convenir. Il faut de la fermeté et de l'impartialité. Et le but ultime étant de s'assurer de la vigueur de l'industrie, se révèle un objectif valable.

Il y a un poème de Kipling qui m'interpelle tout particulièrement... « *Si tu peux rester calme alors que, sur la route, un chacun perd la tête...* » J'aimerais remercier le personnel et les commissaires – passés et présents – pour ne pas avoir perdu la leur, et pour leur soutien en m'aidant à garder la mienne.

Lynda Tanaka

Merci, Lynda!

Au nom de tout le personnel, j'aimerais exprimer nos meilleurs vœux à notre présidente, Lynda Tanaka, qui arrive au terme de son mandat. Sa passion et son leadership ont été des atouts de grande valeur et je veux personnellement la remercier pour son soutien durant ces temps de grands changements qui confrontent toute la communauté des courses de chevaux.

John L. Blakney, directeur exécutif

Numéro d'urgence pour rapporter les abus

On encourage les participants à l'industrie de révéler à la Commission tout cas de négligence ou d'abus au moyen de la Ligne Intégrité de la CCO :
1-877-ONT-RACE
(1-877—668-7223)
Le recours au numéro d'urgence n'oblige pas la personne à se nommer ni à témoigner.

LA CCO ENGAGÉE AU SOUTIEN DE L'INDUSTRIE

La Commission des courses de l'Ontario soutient la santé et le bien-être de la communauté des courses de chevaux par le biais de ses services de réglementation et ses programmes.

Nomination d'une nouvelle directrice

Afin de marquer son engagement dans cette voie, la CCO a récemment procédé à la nomination de Wendy Hoogeveen au nouveau poste de Directrice - Soutien et développement de l'industrie. La fonction comprend la responsabiltié du Programme d'amélioration du cheval (HIP), y compris le 'Ontario Sire Stakes', de même que l'élaboration d'un plan de développement pour l'industrie du quarter horse en Ontario. À l'emploi de la CCO depuis plus de vingt ans, Wendy apporte avec elle une mine d'expérience et de compréhension de l'industrie dans cette nouvelle fonction. Ses responsabilités comporteront également la délivrance de licence aux hippodromes de même que la méthode de répartition des dates de programmes de course pour l'industrie.

« La CCO se compose de personnel et de membres très dévoués au bien-être de la communauté des courses de chevaux », dit John Blakney, directeur exécutif. « Cette réorganisation interne indique un virage dans notre focalisation interne et positionne mieux la CCO pour ajouter de la valeur. »

Début de la révision du programme HIP

Reconnu mondialement comme un des meilleurs programmes juridictionnels, HIP est en application depuis presque quarante ans. Les récents succès des chevaux d'élevage ontarien tel *Majestic Son* et

Mr Feelgood, témoignent de la qualité du programme mis de l'avant en Ontario. La CCO se reconnaît le défi de faire mieux encore et s'engage à mener une révision du Programme d'amélioration du cheval (HIP).

La CCO a récemment émis une demande de proposition en vue de revoir en profondeur tous les aspects du programme. Un groupe consultatif de l'industrie a été mis sur pied par le directeur exécutif pour agir comme guide dans ce processus. Des suggestions de la part de toute la communauté des courses de chevaux seront sollicitées pour dégager des solutions à court et à long terme en vue de continuer à bâtir l'industrie, avec des changements bien spécifiques pour l'automne 2007. Si vous souhaitez soumettre vos commentaires, consultez les sites Web de la CCO et de l'industrie pour voir les développements.

Approbation du Plan de l'industrie du quarter horse de l'Ontario

D'autre part, la CCO travaille très étroitement avec l'industrie du cheval quarter horse à l'élaboration du Programme de développement de l'industrie des courses de quarter horse. Par l'entente *Site Holder Agreement* intervenue entre *'l'Ontario Lottery and Gaming Corporation'* et les propriétaires de la piste *Ajax Downs Racetrack*, la CCO s'est vu attribuer la responsabilité de le planifier, le développer et d'en administrer les fonds provenant des recettes des machines à sous générées à la piste pour l'industrie. Un plan à l'échelle de l'industrie a été élaboré pour assurer les retombées économiques sur l'économie ontarienne. Les recettes de ce programme ont commencé en mars 2005 avec l'inauguration de l'aire des machines à sous à *Ajax Downs*.

En préparation avec des représentants clé de l'industrie depuis plus d'un an, le plan septennal a été élaboré et circulé par le biais d'un processus de consultation publique à plus grande échelle dans l'industrie, pour commentaires au cours de l'été 2006. Le rapport final comprend les commentaires venant du public et il a été approuvé par le conseil à sa réunion d'octobre 2006. Le plan, (disponible sur le site Web de la CCO), fournit la structure et les principes directeurs pour la création de programmes comprenant :

- Courses
- Élevage
- Participation de l'industrie
- Éducation et Accréditation
- Expansion des paris
- Développement des infrastructures

Selon le plan, le conseil a maintenant approuvé les programmes de courses et d'élevage 2007, totalisant 3,1 M $ dont des bourses, primes aux éleveurs et programmes incitatifs. Le travail se poursuit dans le domaine de la mise sur pied d'un programme d'accréditation, de formation et de marketing.

PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU CHEVAL

Depuis 1968, le Programme d'amélioration du cheval a investi des fonds pour favoriser le développement de l'industrie des courses de chevaux et de l'élevage de l'Ontario :

- Bourses des courses ordinaires dites 'overnight'
- Suppléments pour les 'stakes'
- Recherche équine
- Prix pour les éleveurs et les propriétaires
- Ontario Sire Stakes

Bien que la CCO ait eu à superviser le programme depuis ses tout débuts, le HIP a été transféré à l'industrie en 1996 lors de l'allègement fiscal sur le pari mutuel. En 2005, la Commission en a repris la responsabilité de la gérance et de l'administration, à la demande de l'industrie.